



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-433

PUBLIÉ LE 18 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2019-12-13-018 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur. (1 page)

Page 3

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2019-12-13-018

Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°
75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de
signature du directeur général de l'Assistance
publique-hôpitaux de Paris, pouvoir
adjudicateur.

Arrêté Directorial -

modifiant l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

Le directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles R. 6147-5 et D. 6143-33,

Vu l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016, portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté directorial n° ANADDG 2019-ANA401 2019-10 0006 du 24 octobre 2019 nommant Monsieur Renaud CATELAND conseiller technique du directeur général en charge de la politique du médicament et directeur de l'Agence générale des équipements et produits de santé (AGEPS) à compter du 15 octobre 2019

Vu l'arrêté directorial n° 75-2019-11-19-003 du 20 novembre 2019 portant nomination de Monsieur Renaud CATELAND en qualité de directeur de l'Agence générale des équipements et produits de santé (AGEPS) – école de chirurgie

ARRETE

ARTICLE 1er: L'article 4 de l'arrêté directorial n° 75-2016-05-04-008 susvisé est modifié comme suit :

Les agents auxquels les délégations prévues à l'article 3 sont consenties, sont :

A : Pôles d'intérêt commun en charge des achats centraux

-Agence générale des équipements et produits de santé – école de chirurgie

M. Renaud CATELAND, directeur

B : Unités autonomes opérationnelles

-Agence générale des équipements et produits de santé – école de chirurgie

M. Renaud CATELAND, directeur

ARTICLE 2: Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le **13 DEC. 2019**

Martin HIRSCH,

Directeur Général de l'AP-HP

